Saint-Etienne ; les délégués du Havre, où la délégation a amené un débat sur la question de la participation de l'Etat dans les dépenses de l'enseignement primaire des villes de plus de 150.000 habitants.

M. Doumergue a répondu qu'il était parfaitement d'accord en principe avec la délégation, mais il a fait des réserves très sérieuses sur la question financière et a rappelé la situation où ses collègues et lui se trouvaient à la suite de leur entrée au pouvoir et leur qualité pour parler avec autorité en ces matières.

MM. Chaumet, Dumont et les représentants de la municipalité parisienne, s'étant joints à leurs collègues de province, et à l'issue de l'entrevue, ils ont allégué à ces derniers un banquet auquel tous ont tenu à assister.

Contrairement aux renseignements du « Matin » annonçant la formation d'un groupe interparlementaire sur ce sujet, et que M. Peytral en est nommé président provisoire.

Nouvelles de Partout

PARIS

— Le mouvement pour l'adhésion dans les ambassades diplomatiques et consulaires s'est terminé mercredi au ministère des affaires étrangères. Il est déclaré adhérents : MM. Dubois, Coulondre, Bémicheau, Roger et Carteron. Les deux premiers candidats en sont sortis chacun de carrière ; MM. Bémicheau et Roger sont nommés attachés d'ambassade.

— Le Syndicat national des commerces en gros des vins, cidres, spiritueux et liqueurs de France a donné mardi son bilan pour ensuite, sous la présidence de M. Ruau, ministre de l'Agriculture. Au dessert, M. Paul Fermon, président du syndicat, a exposé les revendications de la corporation. M. Pécard, président de la section française à Bruxelles, a dit que l'on pouvait compter sur le patriotisme du ministre de l'Agriculture pour obtenir un grand et légitime succès à la prochaine exposition viticole de Liège. Dans une allocution très applaudie, M. Ruau a souvé le syndicat des commerçants de vins en gros de toute la sympathie du gouvernement, puis, faisant allusion à l'importation de nos vins à l'étranger, il a déclaré que le seul moyen de faire respecter nos produits, c'était la démonstration de leur qualité d'origine. Le ministre a remis ensuite les palmes académiques à MM. Aubry, de Nancy ; Billebaud et Labrume, de Lyon ; Dubard, de Reims ; Monfourny, de Charleville ; Lauze, du Puy ; Pésard, d'Arc le remis d'abord du Mérite agricole à MM. Papillaud, de Niort, et le croix de chevalier du Mérite agricole à MM. Brevillard, de Melun, et Lecuyer, de Versailles.

— Sous le titre de « Société pour le droit d'auteur aux artistes » a été fondée leur dernière qu'a pour but de garantir la propriété artistique, combattre le faux et protéger l'art et assurer la perception d'un droit sur la plus-value des prix de vente, droit qui doit revenir à l'artiste ou à ses héritiers. Le bureau du conseil de cette association, réunit les plusieurs jours dès dépouis conformément à la loi, est ainsi constitué : Président, M. Rodi, vice-présidents, MM. Franz-Jourdain, Signac et Gabriel Ferrier, secrétaire général, M. E.-G. Ibels ; secrétaires, MM. Mulle, Grandjouanet, Camille Lefèvre, trésorier, MM. de Scheyver Aguéro, Paul Méry, Yves Bérard, Jacques Beltrand, Deltombe, Gaston-Bernard, Podgot, Dezat-Poisson, Fédérard, Willette, Pouphet, Frédéric Rallaille, Duvral, Schteinlinger, Julien Desgoffe, Paul de Pimment, Louis Périnet. M. Ibels a été chargé d'étudier la question de la propriété artistique et du droit d'auteur sur ses ventes dans les pays étrangers.

— Le ministre du travail a reçu mercredi des entrepreneurs de Maisons-Laffitte qui avait expressément convoqués. Il leur a fait part des griefs émis contre leur attitude par la syndicat formé par leurs employés qui se plaignent surtout d'être renvoyés pour leurs syndicats. Il les a avertis des responsabilités qu'ils prennent en violant, comme le syndicat qui a reçu certaine déconvenance, le droit syndical qui le gouvernement est décidé à faire respecter. Après échanges de vues les entrepreneurs ont promis de s'inclner devant les observations du ministre.

FRANCE

— En creusant les fondations d'une maison à Vienne (Isère), M. Ferrero, entrepreneur, a mis au jour à une profondeur de 6 m. 60 divers objets de l'époque romaine, notamment deux statuettes en bronze dont l'une, absolument intacte, est une vraie miniature. C'est une Terpsichore, mesurant 16 centimètres de hauteur, dans une pose de danse extrêmement gracieuse. La seconde est un dieu ou personnage romain, d'une hauteur de 18 centimètres, moins bien conservée. On va tenter d'enlever un assemblage de clous et de poids de l'époque romaine qui l'entaille.

— A Blaye, près de Carmaux, plusieurs enfants jouaient près d'une charrette chargée de sacs de farine arrêtée devant une ferme. Le cheval attelé au véhicule, se mit soudain en marche. Avant qu'on ait pu l'arrêter un des enfants tomba et une des roues lui passa sur la tête, l'écrasant atrocement.

— Cette nuit, l'église de la Gravenhas, à Guéret, a été cambriolée. Trois ciboires, quatre calices, ainsi que des objets de valeur et une bicyclette ont disparu. Les voleurs ont pénétré dans l'église avec effraction.

— L'ambassade autrichienne a fait officiellement visite au ministère des affaires étrangères. Reçus par M. Douchement, souchef du protocole, les membres de l'ambassade ont été introduits dans le salon des Ambassadeurs. Les chefs de la mission, Ei Hadj Mohammed Bokri et Si Abdallah el Fasi, ont été présentés par M. Douchement à M. Pichon, auquel ils ont présenté à leur tour les personnages de leur suite, dont leurs deux secrétaires et six cadis. M. Regnault, ministre de France à Tanger, qui assistait à l'entrevue, a ensuite présenté les Français attachés à la mission, les capitaines Guyot et Brémont, de la mission militaire au Maroc, et M. Mare, premier drogman.

ÉTRANGER

— On consait maintenant les motifs du mystérieux assassinat du détective américain Petrosino, à Palermo. Al Petrosino fut l'auteur de l'arrestation du chef de la Camorra napolitaine, le nommé Enricone, qui s'était réfugié à New-York après l'assassinat des époux Cuccolo. Des documents du dossier du procès Cuccolo montrent le rôle que M. Petrosino mis à arrêter les coupables. Il semble certain que ces derniers ont conné vengée lorsque le détective est venu en Italie.

PAGES LITTÉRAIRES

L'Embaumé Récalcitrant

PAR

Louis ENAULT

Il pouvait être onze heures. C'était une des dernières matinées dont nous ont gratifiés cet adorable mois de septembre, plein de lumière et de parfums. La fenêtre doucement tamisée par les vitraux fanés resplendit les cuirs et les vitrines des livres bien reliés, dans une grande bibliothèque, le cierge des épreuves ; la pièce était bonne et l'encre claire dans une écriture de verre émaillé : « Emile Gallé fecit » Je trouvais que la vie était bonne et j'étais sans impatience que j'attendais le moment de dé jouer.

Thérèse, la fidèle Thérèse, qui veille sur mes jours, ouvrait la portière et annonçait :

— Monsieur, il y a des messieurs qui demandent Monsieur

— Des messieurs ? Combien ?

— Deux !

— Faites entrer.

— Ils sont entrés tout seule !

— Ils ne sont !

— Au salon.

— C'est bien : j'y vais.

Ils étaient deux, en effet, un grand et un petit. Le grand maigre, effilanqué, amaigri, avec un cou d'oiseau de proie, et un nez comme un bec ; petite rond, gros, court, joyeux, satisfait. Don Quichotte et Sancho Pança. Je m'approche, je salue et m'apprête à sabrerger. Mon veston du matin et ma toilette commune m'obligent à recommencer quelque chose de prestigieux.

— Ces messieurs n'ont pas l'air de prendre garde à moi. Don Quichotte serpente en long et en large le salon qui est assez vaste, et Sancho fait rendre des sons plaintifs et mourants nombre des coupins à un vieil piano à Emmanuel sur lequel il a déposé en guise de partition une assez lourde boîte. Il l'ouvre. Il est chez lui, ce monsieur ! Moi, sans rien dire, je regarde. J'aperçois une foule de choses dont la destination vague me laisse point que de m'inquiéter quelque peu : des flacons, deux scalpels, des coutelas délicats dont l'acier luit et qui doivent bien couper, enfin tout l'attirail ordinaire des instruments dont se servent si bien ces bouchers de chair humaine qu'on appelle des chirurgiens. Je ne dis rien, mais je me sens hypnotisé déjà sous une impression de malaise contre laquelle je ne saurais me défendre.

— Vous n'avez pas oublié les désinfectants ? dit le grand au petit.

— Les voici ! lui l'autre en montrant une bouteille plate. Vous savez que je n'oublie jamais cela.

— Parfait ! Où va-t-on la mettre ? C'est mal arrangé, ici ! Des bibelots partout !... Trop de bibelots et pas une table solide !

— Une idée, patron !

— Voyons l'idée !

— Sur le billard !

— Pourquoi vient de le dévisser, fit le grand diable avec un mauvais rire. Ça va tacher le drap qui est neuf ! Bast ! on en sera quitte pour en faire remettre un autre. C'est l'affaire des héritiers. En mettant des planches dessus et une couverture épaisse. On n'abîmera rien.

Jusque-là, je m'étais contenté d'assister à cette petite scène, calme, muet, attentif, mais avec un grand air d'indifférence. Cependant, cette menace d'un attentat contre mon billard me fit sortir de ma réserve. J'y tiens beaucoup à mon billard ; c'est un des meilleurs de Paris et peut-être le plus beau. Ma femme l'a dessiné avec complaisance ; nos jeunes dorés et barbichettés sont du plus pur XVIIIe siècle et Gérôme, le maître en est spécialité, a déployé toute sa science et son habileté pour en faire, tout à la fois, une œuvre d'art et un instrument de pédagogie.

— Et qu'est-ce donc que vous voulez mettre dessus ? demandai-je en jugeant à propos d'intervenir enfin.

— Eh bien, le cadavre !... reprit mon interlocuteur machinal.

— Parbleu ! Mais avant de le placer quelque part, ce cadavre, il faut d'abord le faire !

Et, tout en parlant, j'avançai d'un pas et me plantai résolument en face de ce monsieur trop entreprenant.

— Comment, répliqua-t-il, n'est-il donc pas mort ?

— Qui cela, mort ?

— Louis Enault.

— Louis Enault, c'est moi !

Et, comme je paraissais disposé à défendre ma peau, l'autre fit une prudente retraite, porta la main à son chapeau, ce qu'il avait oublié de faire depuis qu'il était chez moi, et, me regardant avec attention, me fit un salut correct accompagné de cette phrase inattendue :

— Mais vous n'avez pas cent six ans !

— Pas encore, lui répondis-je, mais je les aurai un jour... si Dieu me prête la vie. En attendant, voulez-vous bien me dire qui a pu vous faire croire que j'étais parvenu à cet âge patriarcal ? ... Et, ce qui est infiniment plus grave, que j'avais besoin des soins d'une nature particulière mais peu flatteuse que vous accordez aux cadavres recommandés...

— Ceci et cela, me répondit-il d'un air de parfaite bonne foi. Lui d'abord !

Et il me montre un numéro de certain journal dont j'ai été longtemps la collaborateur et contenant un article d'une malveillance évidente annonçant que je venais d'entrer dans ma cent sixième année.

— Eh mais, répliquai-je, quand même cela serait, on n'embaume pas les gens par cette seule raison qu'ils ont l'âge d'être morts.

— C'est vrai... mais quand ils le sont !... Lisez cela, Monsieur.

Et la vieillesse de l'illustre Ganet me tendit une lettre signée, datée, expédiée d'une ville de Normandie dans laquelle j'ai le bonheur de posséder en héritier. Cette lettre annonçait, en termes émus, ma mort récente au faîteur de nombre et commandait pour moi un embaumement de septième classe.

— De septième classe, c'est assez mesquin, dis-je en regardant l'opérateur qui faisait signe à son aide de prendre dans sa boîte toutes les bibelots funèbres apportés à mon intention.

— Mince de parfums ! reprit-il avec une moue des lèvres assez dédaigneuse. Ce n'est pas avec cela que les Egyptiens donnaient l'éternité à leurs chers défunts. Mais tout dégénère à présent les familles sont très regardantes... et je vous avoue que la façon dont vous êtes logé de votre vivant m'a fait croire que l'on vous aurait mieux traité une fois mort.

— D'après ce que vous me dites, je voudrais que l'on ne dura pas longtemps avec cette misérable septième classe !

— Un déjeuner de soleil. Et-il en haussant les épaules. On n'a pas en travail sérieux au-dessous de la troisième classe. Quatre mille cinq cents francs ou lait lacrymale.

— J'en prends bonne note Monsieur, et soyez sûr que la prochaine fois...

Je reconduisis jusqu'à la porte de l'antichambre les deux corbeaux sinistres qui partaient légèrement décontenancés.

— Ce n'est qu'un petit retard leur dis-je en manière d'adieu et de consolation. Patience donc, cent ans au...

— Monsieur, cet impressionné ? me dit Thérèse, qui avait écouté aux portes selon son honnête habitude.

— Pas plus que cela, Thérèse, mais c'est égal. J'ai besoin de me remettre. Faites-moi donc le café un peu plus fort que d'habitude.

— De l'essence, Monsieur, de la pure essence. Vous méritez bien cela mon bon maître ! ajouta-t-elle d'un air attendri...

LES GRÈVES

Les boutonniers de l'Oise

Les grévistes de Méru condamnés par le tribunal correctionnel de Beauvais pour pillage de maison et insultes aux gendarmes, sont venus aujourd'hui devant la Cour d'appel d'Amiens.

Ils étaient défendus par Me Jacques Bonzon, du barreau de Paris. La Cour d'appel a confirmé le jugement du tribunal de Beauvais.

Les coupeurs de la maison Couzineau, à Lille. — Serait-ce le lock-out ?

Mercredi matin, à onze heures, une délégation de coupeurs grévistes, dont faisait partie M. Courouble, secrétaire du Syndical des Coupeurs, s'est présentée devant Mme Cousineau. Cette dame s'est montrée inflexible au sujet du renvoi de contremaîtres ; elle préfère fermer ses ateliers plutôt que de céder sur ce point.

Cette décision pourrait d'ailleurs être mise à exécution avant deux ans ; on se souvient que la maison Couzineau a pris un engagement collectif avec ses ouvriers, engagement qui expirera au cours de l'année 1911.

Au cours de l'entrevue d'hier, les délégués ont signifié à Mme Cousineau que la création de l'école d'apprentis de Douai était la cause prédominante de la grève, et non le renvoi du contremaître.

Les ouvriers coupeurs craignent que cette décision apporte à leur corporation un préjudice considérable par la formation de nouveaux ouvriers travaillant à des salaires inférieurs à ceux de la chambre syndicale.

Aux Magasins Généraux de Roubaix

Tous les hommes de peine des magasins généraux du boulevard d'Halluin, qui s'étaient mis en grève, il y a quelques jours, demandant une augmentation de cinq centimes à l'heure, ont repris le travail, mercredi, aux anciennes conditions.

LA RÉGION

CONGRÈS NATIONAL *des Amicales Laïques*

UNE GRANDIOSE MANIFESTATION D'ŒUVRES POST-SCOLAIRES SE PREPARE AU HAVRE

Il y a plusieurs mois déjà, nous annoncions qu'un Congrès national des Amicales laïques aurait lieu au Havre, en juillet 1909. Depuis, l'organisation a été complétée par le groupe havrais et des circulaires ont été adressées à tous les présidents d'Amicales de France et des Colonies. Ils pouvant rester en dehors d'une manifestation aussi noble, aussi haute et aussi généreuse. La *Fédération des Amicales laïques publiques de Lille*, qui groupe les Associations Amicales d'Ancienne Elèves des Ecoles primaires communales de notre ville, a décidé dans sa dernière réunion générale, l'envoi de deux délégués à ce Congrès. En attendant que reçus-ci reviennent parmi nos Amicales, leur apporter la bonne parole, il nous a semblé intéressant de donner ici, pour ceux qui portent intérêt aux œuvres post-scolaires, quelques détails sur ce Congrès, qui réunira au Havre, du 15 au 19 juillet prochain, des délégués de la plupart des Amicales de France.

Prévoyant, à bon droit, de continuer le combat pour la défense de l'Ecole laïque et surtout des œuvres post-scolaires qui en sont le complément indispensable, le groupe havrais de la Ligue de l'Enseignement avait convoqué des délégués aux Congrès régionaux tenus à Montfleur, en 1907 et 1908. Un vœu fut déposé par un groupe, et le Havre fut choisi comme siège du premier Congrès national des Petites « A » laïques, plus connues sous le nom solide d'Amicales.

Par les manifestations diverses de ces Associations en notre ville, il est permis de se rendre compte de l'importance qu'a prend chaque jour ces sociétés, et de l'intérêt national qu'il y a à les étendre, à les soutenir, à les grouper.

Elles sont, à l'heure actuelle, au nombre de plus de huit mille et représentent un effectif d'environ un million d'adhérents.

Ces groupements d'aussi grande importance pravaient-ils rester plus longtemps isolés ? N'était-il pas temps d'établir entre toutes les Amicales du pays un lien permanent afin qu'elles se connaissent, se concertent et s'entr'aident, pour que chacune d'elles puisse bénéficier toutes les autres de ses initiatives et de son expérience, pour que toutes ensemble conçoivent plus clairement la grandeur de leur œuvre commune, bienfaisante, humanitaire et moralisatrice.

Alors que les irréconciliables adversaires de l'esprit moderne entreprennent ouvertement de couvrir tout le pays de ces Patronages « où l'on n'applique à détruire, le jeudi et le dimanche, ce que l'instituteur a patiemment édifié pendant les autres jours de la semaine », n'estimerons-nous pas que tous les Anciens élèves et amis de nos Ecoles primaires communales doivent s'unir et se grouper pour organiser la défense de notre enseignement laïque, pour créer dans le pays un mouvement d'opinion en faveur des *Amicales* pour appeler l'attention et la bienveillance des Pouvoirs publics sur ces Associations modestes, mais vertueusement et singulièrement efficaces en lesquelles nous pouvons mettre de grandes espérances d'avenir ?

Le Congrès du Havre vient à son heure ; il doit être, et il sera une grandiose et imposante manifestation laïque.

Les concours les plus autorisés et les plus précieux sont assurés à un Congrès : M. le Président de la République française a bien voulu accorder son haut patronage et promettre de se rendre au Havre pendant la durée du Congrès. M. le ministre de l'Instruction publique s'a accepté la présidence d'honneur et présidera la séance de clôture ; M. Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire, non content de promettre son appui, a déjà rendu les plus grands services.

La présidence effective du Congrès revenant de plein droit au généreux et éloquent apôtre de nos œuvres post-scolaires ; M. Ed. Petit, inspecteur général de l'Enseignement, qui a volontiers consenti à assumer cette nouvelle tâche.

Des conférences préliminaires ont été trouvées auprès de la Ligue Française de l'Enseignement et aussi de la municipalité républicaine du Havre, qui prend, à l'organisation du Congrès, une très large part.

Fait-il ajouter qu'à l'occasion de Voyage de M. le Président de la République, de grandes fêtes auront lieu au Havre, dans cette ville toujours et attrayante d'ailleurs à ce moment de la belle saison ; que des secondes vendredi seront le premier magistrat de la République ; qu'un championnat de tir sera tiré, pendant les journées du Congrès, entre les délégués des Amicales ; que des excursions conduiront les visiteurs aux célèbres plages qui avoisinent le Havre et qu'en un mot les travaux du Congrès s'accompliront ainsi dans le cadre le plus charmant.

Telles sont, exposées en des circulaires qui nous sont parvenues du groupe Havrais, les grandes lignes de ce Congrès national des Amicales laïques. De nouveaux documents, un programme définitif nous parviendront sous peu. Nous nous empresserons de les signaler car nous avons compris comme les organisateurs, que le Congrès du Havre vaudrait à son heure, qu'il sera à ce Congrès que se confirmera, hautement et publiquement, cette vérité : que nos groupements de jeunes filles et de jeunes gens, que nos belles Associations d'Anciens Elèves des Ecoles primaires communales sont des écoles de culture sociale, sont des pépinières précieuses, où l'on enseigne comme on cultive, à comprendre et à manoeuvrer ce mot de l'avenir : Sociabilité !...

GEORGES VISTEL.

Le général Picquart à Roubaix

LES GYMNASTES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Une délégation du comité d'organisation de la fête de l'Association régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, qui doit avoir lieu à Roubaix, les 4 et 5 juillet prochain, a été reçue hier mercredi, par M. le président du Conseil et par M. le ministre de la guerre, qu'elle a invités à assister à cette fête.

Elle était composée de MM. Cyrille Wacquemar, président de l'Association régionale ; Gustave Wallaert, président du comité d'organisation ; Emile Viteux, vice-président ; Eug. Motte, maire, et Gilbert-Seyet, adjoint au maire de Roubaix.

Elle a été présentée par M. Vincent, préfet du Nord, et par MM. Trystram, Auguste Pelé, Rayez, sénateurs ; Droz, Delcourt, députés.

M. le général Picquart a accepté l'invitation qui lui était adressée.

A NOMAIN

Une vache broyée

Le train de messageries 3942, mis en marche l'on dernier pour le transport des malles de journaux, — ce qui ne fit surmonter le train de la Presse, — passait mercredi matin, à 6 heures 06, au P. N. de la gare de Nomain-Coqueron à une très grande vitesse. Au même moment, une vache en liberté s'étant engagée dans la voie, fut tamponnée et broyée par la locomotive et les débris projetés au loin.

On sait que ce train faisant l'express n'arrête qu'à Orchies, Saint-Amand et Valenciennes. Il marche à la vitesse des grands rapides et il est surprenant que le coup formidable qu'il est à supporter du fait de cette collision avec la bête à cornes n'ait pas provoqué une catastrophe.

Un mécanicien qui avait ralenti sa marche, s'aperçut bientôt que la locomotive n'avait aucune avarie et se remit en route sans que le train n'éprouva aucun retard.

Les services compétents avisés par des rapports, ont ouvert une enquête.

A LILLERS

UN GAMIN MEURTRIER

Un jeune homme de dix-sept ans, nommé Eugène Abrassart, a tiré un coup de revolver sur Mlle Berthe Desse, âgée de quinze ans. Il a été arrêté.

Conduit devant le commissaire de police, il a eu une attitude des plus cynique et a déclaré qu'il regrettait de ne pas avoir tué sa victime. Celle-ci n'était heureusement que légèrement blessée à la tête et la balle put être facilement extraite.

Abrassart a été écroué à la prison de Béthune.

A WATTEN

UN BÉBÉ SE NOIE

Recherchant son fils René, âgé de deux ans et demi qui, pendant dix minutes, s'était absenté dans le jardin la débitant René Puis, demeurant au hameau de Loowestel, à Wattan, l'a retrouvé dans le watergand voisin.

Tous les efforts faits pour ranimer l'enfant furent vains et M. le docteur Longaevel ne put que constater le décès.

A GRANDE-SYNTHE

Les méfaits de la foudre

La foudre est tombée sur la maison d'habitation dépendant des entreprises de jardinage de M. Emile Dessaigne, sur la route de Grande-Synthe, près du moulin de Mr Benvoisin. La flèche a traversé plusieurs pièces, laissant sur les murs du bâtiment les traces de son passage. Des couches de plâtre ont été enlevées, des briques arrachées et des meubles portant des traces de légère carbonisation.

M. Dessaigne, qui se trouvait en rez-de-chaussée, a partiellement vu une boule de feu surgir de la cheminée et sortir par la porte.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à 1,500 francs.

A ARRAS

Importante arrestation

La police a fait d'arrêter un escroc dangereux qui se faisait appeler Lafont Alexis et feignait être sourd-muet. Le malfaiteur, qui se faisait passer pour un honorable cultivateur, réussit à obtenir, comme dernier exploit, trois complets valant 150 francs à MM. Fénélier et Cie.

Le pseudo sourd-muet, dont le véritable état civil est : Victor Chablay, 45 ans, né à Bouli (Haute-Saône), tailleur d'habits, est l'objet de trois mandats d'arrêt.

Le premier avait été lancé contre lui le 20 avril 1909, par le parquet de Besançon, à la suite d'une escroquerie d'une douzaine de chemises de flanelle. Le second daté du 29 avril émanait du parquet de Troyes, où notre homme avait commis deux abus de confiance sous les noms d'André et de Courdeau.

Le troisième émanait du parquet de Chaumont à la date du 4 mai, et avait trait à des escroqueries commises le 7 avril à Chaumont, par ce même chevalier d'industrie qui s'appelait alors Siméon dans un magasin, et Callas dans un autre.

Interrogé il a refusé formellement de faire connaître ce qu'étaient devenus les complets volés à MM. Février et Cie.

A CALAIS

Passage de la Reine d'Angleterre

La reine Alexandra ayant achevé son voyage sur le continent, est arrivée en gare maritime mardi à 2 heures ½ de l'après-midi, par train spécial, accompagnée de la princesse Victoria, sa fille.

Elle a été saluée par le consul et le vice-consul d'Angleterre à Calais, et par les personnages officiels.

La reine a ensuite été conduite à bord de l'« Alexandra ».

UN VIEILLARD SE PEND

M. Joseph Marguet, 66 ans, concierge au service de M. Robbe, s'est pendu à proximité de sa loge, à une solive du hangar réservé aux instruments aratoires.

C'est M. Robbe qui découvrit le désespéré et fit prévenir aux constatations légales.

On ignore les causes de ce désespoir.

Incendie

En soufflant sur les braises incandescentes que contenait un encensoir, le jeune Coevelle, 12 ans, enfant de chœur à l'église de Fretinn, fut tout à coup entouré de flammes. Aux cris de l'enfant, le prêtre officiant accourut et surprit enfin.

Le jeune garçon n'est pas grièvement atteint.

Carnet du Lecteur

MARIAGE

A Orchies. — On annonce à Orchies, le prochain mariage de Mlle Laure Debertaine, institutrice, avec M. Charles Delhaye, employé des Postes à Douai. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de félicité conjugale.

NOCES D'OR

A Lille — Samedi prochain, 22 mai, M. et Mme John Ogilvie Bruce célébreront leur noces d'or, depuis un mariage à Gand, en l'église anglicane, rue Wattenau, à Lille, les vénérables jubilaires recevront leurs amis en suite de leurs nombreux enfants et petits-enfants.

Nous joignons nos félicitations et nos meilleurs vœux aux témoignages de respect et de sympathie qui seront, à cette occasion, donnés à M. et Mme Ogilvie Bruce et à leur famille.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Une exposition originale. — Le Syndicat d'initiative de Nîmes organise, à l'occasion des grandes représentations dramatiques des Arènes, qui viennent de la ville une fête nocturne où étrangers de tous les pays du monde, une exposition de toutes les affiches illustrées lancées par les Syndicats, compagnies de transport, agences de voyages pour faire connaître les sites et monuments de la France, des colonies et de l'étranger.

Nominations. — Les nominations suivantes ont été faites dans le corps des inspecteurs primaires.

Département du Nord. — M. Depil, inspecteur à Wervicq-Sud ; Bisch, capitaine à Dunkerque.

Feuilleton du C. Mai 1909 — N° 111

PETITE MAIN

ou l'Enfant de la Duchesse

GRAND ROMAN CONTEMPORAIN

Par Pierre SALES

Ce n'était pas ce qui l'attirait, elle ! son petit cœur, comme ses sens, était toujours neuf, vierge.

Mais elle éprouvait une envie folle aujourd'hui, qu'elle ne serait pas permise pourtant et elle avait dû avoir une de ses compagnes à côté d'elle... Car alors on se serait liguée qu'elle en avait envie pour de bon, de se mettre magnifique qu'elle avait aperçu hier, rue de la Paix, avant de regagner la maison.

Elle était bien certaine cependant, si tout bien tout, qu'elle aimerait que le lui était parfaitement égal ces diamants, ces perles... Seulement, c'est si joli !... Cela jette de très feux !... Et il suffit de si peu d'imagination pour se pouvoir tout ce qui leur plaisait chez Mme de Montmor, de séduction, qui est la vôtre... quelque chose ne doit arriver jamais... jamais !... même quand elle aurait réussi à entrer en ménage à elle et à épouser de l'un d'eux ! Est-ce qu'elle en posséderait jamais rien pour s'orner de toutes fantaisies ?...

Et l'idée qu'un homme, un prince charmant pourrait lui offrir de telles parures ne traversait pas son cerveau : elle était bien plus raisonnable, mais qui n'empêchait pas les avenir que parce qu'elle réussirait à se le faire elle-même.

Donc, ce n'était pas la coquetterie qui la jetait vers la rue de la Paix, puisque droit vers la devanture du bijoutier, où elle ne pouvait s'empêcher de coller le front, s'étant plus séparée que par une glace de cette affiance extravagante, de ces feux qu'elle sentait sur son jouet, dans ses yeux... Les choses exposées dans l'appartement-elles pas à tout le monde, à tous les regards ?...

Ne la trouvait-on pas autrefois au musée du Louvre, au Luxembourg, à Cluny ?... N'y avait-elle pas admiré en toute honnêteté des merveilles ces chefs-d'œuvre qui appartiennent à tous ?... Ne n'était-elle pas répété à elle-même un point, cours d'histoire devant les dessins de la couronne, dans la galerie d'Apollon ?

Seulement, ils ne sont que gros, les diamants de la couronne, et si peu à la mode !

Tandis que ceux-ci étaient mêlés avec un art suprême une légèreté diaphane... On ne devait en voir que les feux quand on les avait sur la poitrine : c'était un objet d'art dont elle jouait la possession la beauté d'un tableau, de la ligne d'une statue, du parfum d'une fleur, de la beauté d'un paysage.

Et si Jacqueline en son beau-frère lui avaient dit, à ce moment, qu'il y a certaines tentations dont il ne faut pas trop s'approcher, certaines flammes qui vous brûlent, même lorsque on s'en croit bien séparée, bien défendue, elle en fût indignée !

Ne le devrait, cependant, pas avoir si complaisamment tout, dans l'intérêt, prétendu complaisant, mais qu'elle est entraînée sur elle, mais qu'elle est entraînée sur elle, mais qu'elle est intrigué qu'on n'approchât d'elle, qu'on en pénétrât sur sa nature, que cette fut obligée de rester dans le cou :

— Est-ce assez stupide, bête, de trimer tout le jour... quand on est belle fois plus jolies que les femmes à qui on offre de telles parures !

C'était peut-être la millième fois que la stupidité d'un de ces banals compliments lui était adressée, et d'habitude cela ne lui faisait pas plus d'effet qu'une grosse goutte d'orage quand elle avait son parapluie.

Aujourd'hui, elle en sentit comme soufflée par ces paroles, et ses jambes furent toutes faibles tandis qu'elle s'éloignait pas-à avoir même osé regarder celui qui avait prononcé cette insolence.

Et, au instant, elle s'adressa ce reproche qu'elle avait dû avoir envie de ces bijoux... au que tout au moins son attitude le signifiait... et alors l'injure de ce personnage inconnu se justifiait...

Mais arrivée au grand espace de la place Vendôme, elle respirait largement, comme si elle avait étouffé dans cette rue de la Paix, et elle murmurait : « C'est toutes ces idées qu'ils me fourrent par la tête, à la maison ! »

Enfin qu'elle avait quelque chose à craindre, elle, avec une âme si haute et une telle fierté de son irréprochable conduite ?

Elle avait bien la certitude que si jamais quelque chose était capable de la vaincre, ce serait l'amour... Et l'amour tel qu'elle comprenait, tel qu'elle avait la conviction qu'il se révélerait à elle, ce serait quelque chose de si beau, de si radieux, qu'aucune impureté ne pourrait s'y mêler !

Elle eut un geste énergique de la tête, secouant cette chose odieuse... puis, en sonnant, s'élèvent comme un oiseau qui vient de traverser une mare...

Est-ce que Vif-Argent pouvait se laisser tentateur par quelque chose de malsain ?

Et elle se mettait presque à courir, ayant envie maintenant des beaux arbres des Tuileries, de la paix du grand jardin... Elle craignait qu'elle n'avait que si tôt en l'instant, pour déjeuner, dans le petit restaurant situé en une rue transversale, où la plupart de ses camarades n'étaient déjà engouffrées.

Et elle passait très vivement devant l'entrée de cette rue, quand elle s'entendit appeler et aperçut de grands gestes indignés, tandis que ces mots lui parvenaient :

— Où étais-tu donc partie toi ?... Pour un peu, je n'arrivais pas à te garder la place !...

Fringette eut un mouvement d'indifférence : si en ne lui avait pas gardé sa place, elle n'aurait pas déjeuné, voilà tout, ou elle se serait contentée d'un petit pain et d'un sac de cerises, comme cela lui était arrivé tant de fois — son estomac étant beaucoup plus complaisant que son caractère !

— Qu'est-ce que tu veux manger ?... interrogea sa camarade, belle gaillarde brune, nommée Marion, qui, de par la loi des contrastes, n'était toquée de cette Fringette dès qu'elle était arrivée à l'atelier : « Il y a du gras-double... des pommes au beurre, des...

— Commande donc ce que tu voudras, pourvu que ce soit prêt tout de suite et qu'on ait le temps de manger.

— Je croyais que tu y étais allée avant... et j'allais y courir moi aussi, quand je t'ai aperçue de la porte du restaurant... Qu'est-ce que tu es donc allée faire par là ?

— Cent avec bien peu de coupon que Marion posant cette question, et elle ne trouvait rien d'étonnant à la réponse de Fringette :

— Est-ce que je sais !... J'avais envie de me dégourdir les jambes... j'ai fait le tour du pâté de maisons... Mangeons vite, hein ! car je ne pourrais pas demeurer enfermée toute l'après-midi dans l'atelier si je n'avais pas eu mon tour de Tuileries.

Il fallait vraiment que nombreuses Marion fît bien après de sa camarade pour ne pas